

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. Dénomination du médicament vétérinaire

CERVICYL

2. Composition qualitative et quantitative

Un mL contient :

Substance(s) active(s) :

Actaea racemosa	5 CH
Arnica montana	5 CH
Belladonna	5 CH
Caulophyllum thalictroides	5 CH
Gelsemium	5 CH
Secale cornutum	5 CH aa

Pour la liste complète des excipients, voir la rubrique « Liste des excipients ».

3. Forme pharmaceutique

Solution buvable.

4.1. Espèces cibles

Vaches, brebis, chèvres, juments et truies.

4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Chez les vaches, les brebis, les chèvres, les juments et les truies :

- Médicament homéopathique traditionnellement utilisé en pré et péri-partum pour faciliter la mise-bas et prévenir d'éventuelles complications bénignes post-partum.

4.3. Contre-indications

Aucune.

4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Aucune.

i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Aucune.

ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Sans objet.

iii) Autres précautions

Consulter un vétérinaire si les symptômes persistent.

4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)

Non connus.

4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

L'innocuité de la spécialité chez la femelle pendant la gestation et la lactation n'a pas été étudiée. Cependant, ce médicament homéopathique est traditionnellement utilisé pendant la gestation et la lactation.

4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Non connues.

4.9. Posologie et voie d'administration

5 mL chaque soir pendant les 5 jours précédant la mise-bas ou tous les quarts d'heure pendant la mise-bas. Administrer soit directement dans la gueule de l'animal, soit diluer dans l'eau de boisson, soit mélanger à l'aliment.

4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Non connu.

4.11. Temps d'attente

Zéro jour.

5. Propriétés pharmacologiques

Médicament homéopathique associant plusieurs souches dont les propriétés, dans l'indication proposée, sont reconnues par les matières médicales homéopathiques.

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques

6.1. Liste des excipients

Ethanol 15 % (v/v)

6.2. Incompatibilités majeures

Non connues.

6.3. Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 5 ans.

6.4. Précautions particulières de conservation

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

6.5. Nature et composition du conditionnement primaire

Ampoule verre jaune

6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

BOIRON
2 AVENUE DE L'OUEST LYONNAIS
69510 MESSIMY
FRANCE

8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/9599938 4/2012

Boîte de 12 ampoules de 5 mL

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation

22/06/2012 - 22/06/2017

10. Date de mise à jour du texte

23/06/2017